

**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
du lundi 8 octobre 2018**

*Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 08.*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2018**

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 2 juillet 2018**

Le procès-verbal de la séance du lundi 3 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des votants.

**FINANCES**

**1- Association de Gestion des Cantines des Ecoles Publiques – octroi d'une avance remboursable**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'accorder à l'Association de Gestion des cantines des Ecoles Publiques, une avance remboursable d'un montant de 15 000 € qui sera versée dans le courant du mois d'octobre 2018.

Le remboursement mensuel interviendrait à compter du 1er novembre 2019 pour se terminer le 30 octobre 2022.

**2- Budget général – décision modificative n°2**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°2 du Budget Général.

**URBANISME**

**3- Travaux d'urgence sur le Donjon - Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, sollicite la DRAC, le Conseil Régional et le Conseil départemental pour le versement de subventions destinées à financer en partie les travaux de consolidation du Donjon.

**4- Vente d'un terrain communal chemin des Bourochelles**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de céder au prix total de 73 000 € nets vendeurs les parcelles AL n°49 et n°50 situées chemin des Bourochelles et d'une contenance totale de 1698 m<sup>2</sup>.

**RAPPORTS D'ACTIVITES 2017**

**5 - VEOLIA - Service public de l'assainissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, acte la présentation du rapport du service de l'assainissement.

**ASSAINISSEMENT**

**6 - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, acte la présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement (RPQS) et ne formule aucune observation

*Madame le Maire lève la séance à 20 h 08.*